

Open Féminin de Paris



Dimanche 9 mars 2025

Gymnase Japy

2 Rue Japy, 75011 Paris

75011 PARIS

Planning

9h30 : arrivée des compétitrices, vérifications des passeports et des licences

10h00 : cérémonie d'ouverture

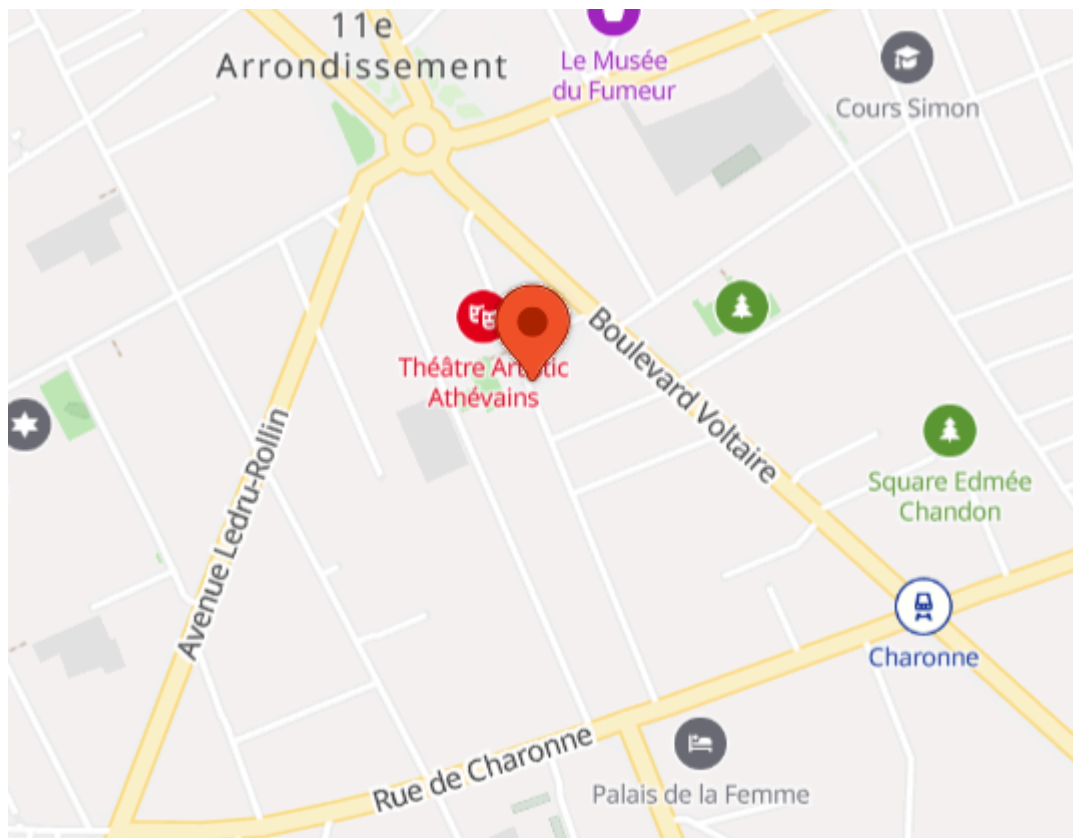
10h30 : début des compétitions individuelles

13h00 à 14h00 : pause déjeuner

14h00 : début de la compétition par équipe

16h : remise des récompenses

Accès



Coordonnées GPS : 48.85592572044287, 2.3820617090965026

Règlement

1) Inscriptions

Les inscriptions des combattantes devront être faites en ligne en suivant [ce lien](#).
La clôture des inscriptions aura lieu le 28 février à minuit.

Les équipes seront composées aléatoirement à partir des inscrites après éloignement des têtes de séries de la compétition lors de la pause déjeuner.

Les compétitrices membres de la FFJDA devront présenter leur licence “en compétition” en cours de validité. À défaut, la combattante sera refusée et retirée des tableaux

Les compétitrices n'étant pas membre de la FFJDA ne pourront pas bénéficier de son assurance en cas d'accident, et doivent s'assurer de leur couverture en cas d'accident en fonction de leurs réglementations nationales propres. Pour rappel, il n'existe pas de convention d'assurance entre la FFJDA et les pays tiers. L'association Chanbara 20 et la Fédération Française de Judo ne pourront être tenues responsables de toute blessure, perte, vol ou destruction de propriétés.

2) Tenue des combattantes

La tenue des combattantes doit se conformer à la réglementation CNK en vigueur pour les compétitrices Françaises. Les Gi noirs seront admis.

Les compétitrices étrangères doivent se conformer à leurs standards de réglementations en vigueur en matière de tenue.

Tous déplacements en dehors des surfaces de compétition ne pourront se faire que pieds nus, en zori ou en sandales pour le respect des règles d'hygiène.

Le comportement des participantes et des spectateurs doit se conformer aux règles de bienséance de tout art martial: fair-play, combativité et respect des décisions d'arbitrages.

L'organisateur se réserve le droit de sanctionner les comportements qu'il jugera inapproprié.

3) Armes

Ne peuvent être utilisées, que les armes autorisées par la commission nationale sans aucune modification interne ou externe ne sera autorisée.

Compte tenu du caractère international de la compétition, les armes gonflables seront à privilégier.

Des armes de prêt seront exceptionnellement mises à disposition pour les compétitrices n'en disposant pas.

L'organisateur se réserve le droit de vérifier toute arme et d'en accepter ou non l'usage.

4) Engagements

L'open féminin de Paris est ouvert à toutes les féminines cadettes (15-17 ans) et séniors, licenciées CNK en Sport Chanbara pour l'année en cours. Pour les compétitrices étrangères, ces dernières devront être âgées d'au moins 15 ans révolus et disposer d'une autorisation (documentation ci-arpès).

Pour les cadettes ou les pratiquantes mineures étrangères, une autorisation de surclassement sera demandée. (Autorisation médicale, du club d'appartenance ainsi que des responsables légaux de pratique de la compétition en catégorie sénior pour la saison en cours que vous pourrez trouver en VF [ici](#) et en version anglaise [ici](#)).

Chaque participante doit pouvoir également présenter sa licence en cours de validité et pour les mineures un formulaire d'autorisation parentale de participation pour les combattantes mineurs (que vous pourrez trouver en VF [ici](#) et en version anglaise [ici](#)).

5) Formule de compétition

Chaque catégories se déroulera sous la forme d'un tableau à élimination directe, sauf si une catégorie comporte moins de 8 combattantes, auquel cas une ou deux pool(s) seront formées.

Les combats seront disputés en sanbon shobu.

Les organisateurs se réservent le droit de changer cette règle en ippon shobu en fonction des contraintes horaires.

Temps des combats : 3 minutes.

6) Choix des armes

Chaque participante a le droit de se présenter dans les six catégories suivantes:

- Kodachi
- Choken morote (ryote)
- Choken libre (free)
- Tate kodachi
- Nito
- Tate Choken

7) Grande Championne

Les gagnantes de chaque catégorie se disputent le titre de “grande championne de l’open féminin de Paris”, avec arme libre. Si une compétitrice remporte au moins la moitié des catégories, elle sera automatiquement qualifiée pour la finale.

La finale se déroulera en cinq manches, la première compétitrice arrivée à 3 points remportera le combat.

Les manches auront des armes imposées :

1ère manche : Tate Choken

2ème manche : Nito

3ème manche : choken libre (free)

4ème manche : choken morote (ryote)

5ème manche : kodachi

8) Compétition par équipe

Les équipes comptent 3 combattantes et seront tirées au sort après éloignement des têtes de séries par l’organisation à l’issue des catégories individuelles.

Les équipes se composeront de 3 armes, contraintes selon la position de la compétitrice. Les contraintes sont les suivantes :

- 1^{ère} place : Kodachi
- 2^{ème} place : Choken libre (free)
- 3^{ème} place : Nito

Le tournoi par équipe se déroule en pool éliminatoire puis en tableau. L’organisation se réserve le droit de modifier cette organisation en fonction du nombre de participantes ou du temps.

Les combats se dérouleront en Sanbon Shobu. L’organisation se réserve le droit de passer en Ippon Shobu suivant les contraintes de temps.

9) Arbitrage

L’arbitrage sera celui de toute compétition officielle (voir règlement national).

10) Récompenses

Seront récompensées, les podiums individuels et celui des équipes ainsi que la Grande Championne.

11) L’organisateur se réserve le droit de statuer en cas de litige lors de l’événement sur tout point.